

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 31 octobre 2020 et pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 17 décembre 2020.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 17 décembre 2020.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 31 octobre 2020 (le « troisième trimestre de l'exercice 2021 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 2 novembre 2019 (le « troisième trimestre de l'exercice 2020 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 39 semaines closes le 31 octobre 2020 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2021 ») sont comparées aux données des 39 semaines closes le 2 novembre 2019 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2020 »). Les résultats consolidés présentés (y compris les données comparatives retraitées) ne comprennent pas ceux des bannières Addition Elle et Thyme Maternité, qui sont présentés dans les activités abandonnées.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture

Depuis que la maladie à coronavirus (COVID-19) a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, le 11 mars 2020, les conséquences sur la société ont été considérables. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour freiner la propagation du virus ont forcé la société à fermer temporairement tous ses magasins de détail au pays à compter du 17 mars 2020. Au cours de la période de fermeture, les seules ventes de la société ont été réalisées sur ses sites de commerce électronique; le centre de distribution et de traitement des commandes de la société est resté ouvert tandis que la société a mis à profit ses capacités d'expédition à partir des magasins. Conformément aux lois et règlements des régions et provinces visées, à la fin mai 2020, la société a commencé à rouvrir ses magasins de détail. À la fin juin 2020, tous les magasins de la société étaient ouverts. Au cours du troisième trimestre de 2021, alors que la société exploitait l'ensemble de ses magasins, l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurerait omniprésente. Les comportements d'achat n'ont pas retrouvé leur niveau pré-pandémie. Dès le début de la

pandémie, les consommateurs ont rapidement modifié leurs habitudes de dépenses, lesquelles ont été orientées vers les produits essentiels et les autres produits favorisant le travail, l'apprentissage et le divertissement à la maison plutôt que vers les produits non essentiels (y compris les produits vestimentaires). Vers la fin de septembre 2020, le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux ont annoncé qu'une deuxième vague de la pandémie de COVID-19 frappait leur territoire respectif. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, la société a engagé des coûts supplémentaires liés à l'acquisition d'équipements de protection individuelle et de fournitures additionnelles dans le cadre des protocoles de distanciation physique et de nettoyage mis en place dans ses magasins de détail, son centre de distribution et de traitement des commandes et son siège social. Après la clôture du troisième trimestre de 2021, l'augmentation du nombre de cas quotidiens s'est accélérée, ce qui a forcé les gouvernements provinciaux à adopter un éventail de mesures, y compris la décision de restreindre le nombre de clients permis à l'intérieur des magasins de la société ou de fermer temporairement des magasins. La société a fermé temporairement certains de ses magasins à la suite des mesures annoncées par les administrations locales des municipalités où ces mesures ont été imposées. Durant les fermetures temporaires, la société continuera d'honorer les commandes électroniques passées selon les capacités de traitement des commandes de ses magasins, dans le respect des mesures applicables annoncées et des lignes directrices des gouvernements et des autorités sanitaires.

La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Alors qu'elle relève les défis posés par la pandémie de COVID-19, la société devra s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification sans précédent de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

La société a pris plusieurs mesures afin de protéger sa situation financière durant cette période difficile, notamment les suivantes :

- mise à pied temporaire d'un nombre substantiel d'employés des magasins et du siège social;
- mise à contribution de tous les autres employés, collectivement, aux initiatives actuelles de compression des coûts par l'entremise de réductions de salaire temporaires;
- annulation ou report des dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice 2021;
- ajustements des niveaux de stocks par l'annulation ou le report de nombreuses commandes;
- réduction de toutes les dépenses discrétionnaires autres que la masse salariale, y compris les frais de marketing et de déplacement;
- prolongation des délais de paiement et demande de concessions temporaires sur les prix aux fournisseurs pour les achats de marchandises et autres achats.

Ces mesures ont permis d'atténuer en partie les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société. Cependant, compte tenu de la détérioration de la performance financière et de la situation financière de la société depuis la fin de l'exercice 2020 et de l'incertitude qui entoure toujours la pandémie de COVID-19, et après avoir évalué toutes ses options stratégiques, le 19 mai 2020, la société a obtenu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Depuis sa requête initiale le 19 mai 2020, la société a obtenu trois prolongations de sa période de protection aux termes de la LACC; une première prolongation jusqu'au 27 juillet 2020, une deuxième prolongation jusqu'au 16 octobre 2020 et une autre prolongation jusqu'au 22 janvier 2021. Le processus prévu par la LACC

permet à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin d'assurer le repositionnement à long terme de la société (le « plan de restructuration »). Le 1^{er} juin 2020, la société a annoncé, dans le cadre de son plan de restructuration et sur approbation du contrôleur, la fermeture des bannières Thyme Maternité et Addition Elle et la réduction de ses effectifs d'environ 1 100 employés dans ses magasins de détail et d'environ 300 employés à son siège social. Ceci a mené à la fermeture de tous les magasins de détail des deux bannières. Leurs sites Web de commerce électronique respectifs ont également cessé leurs activités. Se reporter à la section intitulée « Activités abandonnées ».

Au cours du troisième trimestre de 2021, le contrôleur a amorcé un processus de réclamation pour les montants dus aux créanciers qui existaient en date du 19 mai 2020. Les créanciers ont déposé leur preuve de réclamation et les anciens employés ont soumis le document d'avis de contestation approprié auprès du contrôleur au plus tard le 21 octobre 2020. Le contrôleur passe en revue actuellement les réclamations soumises et il communiquera avec les créditeurs dans les cas où les données de la société et les montants réclamés ne concordent pas. Lorsque toutes les réclamations soumises auront été rapprochées, des règlements seront ensuite proposés dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure.

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la négociation des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de Reitmans a été suspendue le 19 mai 2020 et les actions de la société ont été retirées de la cote à la TSX à la fermeture des bureaux le 29 juillet 2020. La société a commencé à travailler à un plan de transition afin de permettre la négociation de ses actions à la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V »), et, le 3 septembre 2020, ses actions ont commencé à se négocier à la TSX-V. Les symboles boursiers des actions ordinaires et des actions de catégorie A de la société sont demeurés les mêmes, soit RET et RET-A, respectivement.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, la société a subi une perte nette de 161,3 millions de dollars. Au 31 octobre 2020, les passifs courants de 300,2 millions de dollars de la société dépassaient ses actifs courants de 230,7 millions de dollars. Le 5 août 2020, la société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un financement provisoire garanti (le « prêt débiteur-exploitant ») d'un montant maximal de 60 millions de dollars, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 5,0 millions de dollars. À la date des présentes, outre l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 0,2 million de dollars, la société n'a pas effectué de prélèvements sur la facilité de prêt débiteur-exploitant. Étant donné l'incertitude entourant l'incidence à venir de la pandémie de COVID-19, la société ne peut garantir qu'elle n'utilisera pas le prêt débiteur-exploitant dans le futur.

Ces facteurs et circonstances, auxquels s'ajoute le caractère imprévisible de l'issue des questions découlant des procédures en vertu de la LACC, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 octobre 2020 ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie de

COVID-19 de même que l'incidence qu'elle aura sur les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des périodes futures. Pour le reste de l'exercice 2021, la société continuera d'examiner les plus récents faits nouveaux et conséquences de la pandémie, y compris les évaluations actualisées des flux de trésorerie futurs. Toute incidence additionnelle découlant de la COVID-19 sera reflétée dans les résultats financiers de l'exercice 2021, s'il y a lieu.

Activités abandonnées

Dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, dont les résultats et les flux de trésorerie sont par conséquent reclassés dans les activités abandonnées. Selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les états comparatifs des résultats et du résultat global doivent être présentés comme si les activités avaient été abandonnées à compter du début de l'exercice comparatif. Les activités abandonnées ont donc été exclues de la perte liée aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la Société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations

prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- la capacité de la société à poursuivre son exploitation;
- l'issue de la procédure en vertu de la LACC et son incidence sur les relations avec les fournisseurs et le comportement des clients;
- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité par rapport au dollar américain reflétant les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement, y compris la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société causée par la pandémie de COVID-19;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la

société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers et les coûts de restructuration. La société a mis à jour sa définition du BAIIA ajusté afin d'en exclure les coûts de restructuration qui ont été engagés dans le cadre du plan de restructuration. Par suite du classement des activités d'Addition Elle et de Thyme Maternité dans les activités abandonnées, le BAIIA ajusté a aussi été ajusté pour exclure les activités abandonnées.

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette lié aux activités poursuivies, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie et l'exclusion des coûts de restructuration et des activités abandonnées présente les résultats des activités poursuivies. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la

société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture », le 17 mars 2020, la société a annoncé la fermeture temporaire de ses magasins de détail, lesquels ont rouvert entre la fin mai 2020 et la fin juin 2020, tandis que ses sites de commerce électronique ont été en exploitation tout au long des neuf premiers mois de l'exercice 2021. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2021. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la perte nette liée aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2021	2020 ¹	2021	2020 ¹
Perte nette liée aux activités poursuivies	(14,9) \$	(9,4) \$	(89,1) \$	(26,0) \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13,7	20,5	38,8	62,0
Dépréciation d'actifs non financiers	4,5	0,3	12,8	2,4
Produits de dividendes	–	(0,1)	–	(1,4)
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,4)	(0,4)	(1,3)
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	–	4,4	–	8,3
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,4	1,5	4,4	4,6
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,2	(1,1)	0,7	(7,0)
Coûts de restructuration	3,8	–	27,3	–
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies	8,6 \$	15,7 \$	(5,5) \$	41,6 \$
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en % des ventes	5,3 %	10,8 %	(1,7) %	10,4 %

¹ Les chiffres comparatifs ont été retraités conformément à la définition actuelle, qui ne tient pas compte de l'incidence des activités abandonnées.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

En date du 31 octobre 2020, la société exerce ses activités sous trois bannières. Comme il est mentionné à la section intitulée « Activités abandonnées », Thyme Maternité et Addition Elle ont cessé leurs activités et ont été reclassées dans les activités abandonnées.



Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

Penningtons

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements mode confortables et abordables pour les tailles 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW & CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 1 ^{er} février 2020	Fermetures au T1	Fermetures au T2	Ouverture au T3	Fermetures au T3	Nombre de magasins au 31 octobre 2020	Nombre de magasins au 2 novembre 2019
Reitmans	260	(1)	(4)	2	(10)	247	260
Penningtons	111	(5)	(1)	4	(17)	92	112
RW & CO.	80	—	—	—	(1)	79	81
Total des magasins compte tenu des activités poursuivies¹	451	(6)	(5)	6	(28)	418	453

¹ Tous les magasins Addition Elle et Thyme Maternité ont été fermés relativement au plan de restructuration et leurs résultats et flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées.

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins individuels étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Des 33 fermetures de magasin au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, environ 94 % représentent des fermetures liées à des contrats de location résiliés aux termes du plan de restructuration de la société au titre de ses activités poursuivies. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités. Dans le cas des activités abandonnées de Thyme Maternité et d'Addition Elle, la marchandise a été liquidée dans le réseau des magasins de détail de la société de sorte que des quantités minimales ont été radiées à la fermeture des bannières.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021 EN REGARD DE CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

	Troisième trimestre de l'exercice 2021	Troisième trimestre de l'exercice 2020 ¹	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	163,4 \$	183,6 \$	(20,2) \$	(11,0) %
Coût des biens vendus	81,8	86,8	(5,0)	(5,8) %
Marge brute	81,6	96,8	(15,2)	(15,8) %
Marge brute en %	49,9 %	52,7 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ²	95,1	101,9	(6,8)	(6,7) %
Résultats des activités d'exploitation	(13,5)	(5,1)	(8,4)	s. o.
Charges financières nettes	(1,2)	(5,4)	4,2	77,8 %
Perte avant impôt sur le résultat	(14,7)	(10,5)	(4,2)	(40,0)%
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,2	(1,1)	1,3	s. o.
Perte nette liée aux activités poursuivies	(14,9)	(9,4)	(5,5)	(58,5)%
Bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt	0,4	(13,7)	14,1	s. o.
Perte nette	(14,5) \$	(23,1) \$	8,6 \$	37,2 %
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies	8,6 \$	15,7 \$	(7,1) \$	(45,2)%
Perte par action :				
De base	(0,30) \$	(0,47) \$	0,17 \$	36,2 %
Diluée	(0,30)	(0,47)	0,17	36,2 %
Perte par action, activités poursuivies				
De base	(0,31) \$	(0,19) \$	(0,12) \$	(63,2)%
Diluée	(0,31)	(0,19)	(0,12)	(63,2)%

¹ Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées.

² Compte tenu de la dépréciation d'actifs non financiers et de coûts de restructuration de 4,5 millions de dollars et de 3,8 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 (0,3 million de dollars et néant, respectivement, pour le troisième trimestre de l'exercice 2020).

Ventes

Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2021 ont diminué de 20,2 millions de dollars, ou 11,0 %, pour s'établir à 163,4 millions de dollars, principalement en raison d'une réduction nette de 35 magasins, ainsi que des tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux pré-pandémie au troisième trimestre de l'exercice 2021 (voir la section intitulée « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture »), facteurs contrebalancés en partie par la hausse des ventes en ligne.

Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2021 a diminué de 15,2 millions de dollars, ou 15,8 %, pour s'établir à 81,6 millions de dollars, comparativement à 96,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, du fait surtout d'une diminution des ventes et d'une réduction nette de 35 magasins. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 52,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 à 49,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. La baisse est essentiellement attribuable à l'augmentation des activités de promotion durant le troisième trimestre de l'exercice 2021, surtout en ce qui a trait aux vêtements de travail pour hommes et femmes et aux changements rapides des préférences et habitudes des consommateurs dans la foulée de la transition vers le télétravail pendant la pandémie, facteurs conjugués à l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 a diminué de 6,8 millions de dollars, ou 6,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tandis que les ventes ont diminué de 11,0 %, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution des charges d'exploitation des magasins et de la charge salariale liée au siège social par suite des mesures prises par la société dans la cadre de son plan de restructuration pour atténuer les conséquences financières de la COVID-19 et d'un nombre moins élevé de magasins;
- le soutien de 6,7 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- la diminution de 6,8 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles essentiellement attribuable à la diminution du nombre de magasins et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes, à la réduction de l'investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles depuis l'apparition de la pandémie, et à l'incidence connexe de l'augmentation de la dépréciation d'actifs non financiers (voir ci-dessous); facteurs contrebalancés par
- les coûts de restructuration de 3,8 millions de dollars engagés dans le cadre de la restructuration de la société, essentiellement en raison de provisions au titre des crédits de taxe sur les intrants comptabilisés d'avance réclamés par la société à l'égard de factures impayées attribuées à la liste des créiteurs;
- L'augmentation de 4,2 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers qui se rapporte surtout à la rentabilité moindre attendue de certains magasins de détail individuels;
- la hausse de 4,3 millions de dollars des coûts de transport découlant principalement de l'accroissement des ventes en ligne.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 1,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à 5,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. Cette variation est essentiellement attribuable au fait que puisque tous les titres négociables ont été vendus au cours de l'exercice 2020, il n'y a pas eu de produits ni de charges liés à la variation de la juste valeur au troisième trimestre de l'exercice 2021, tandis qu'une diminution nette de 4,4 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables avait été inscrite au troisième trimestre de l'exercice 2020.

Impôt sur le résultat

Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la charge d'impôt sur le résultat pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 reflète le fait que la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation reportées prospectivement. La charge d'impôt se compose principalement du montant d'impôt estimatif lié à une filiale à l'étranger.

Perte nette liée aux activités poursuivies

La perte nette liée aux activités poursuivies du troisième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 14,9 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,31 \$), comparativement à 9,4 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,19 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. L'augmentation de 5,5 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable à la diminution du bénéfice brut et à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des charges financières nettes et une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est mentionné précédemment.

BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 8,6 millions de dollars, comparativement à 15,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. La diminution de 7,1 millions de dollars est principalement imputable au recul de 15,2 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 8,0 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment.

Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées

Comme il est indiqué à la section intitulée « Activités abandonnées », la société, dans le cadre de son plan de restructuration, a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffré à 0,4 million de dollars, comparativement à une perte nette de 13,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. L'information financière présentée dans les activités abandonnées est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination du bénéfice net (de la perte nette) lié aux activités abandonnées.

La hausse de 14,1 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à une charge de dépréciation du goodwill de 11,8 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2020 et à une hausse du bénéfice net de 2,3 millions de dollars, directement attribuable aux activités abandonnées au cours du troisième trimestre de 2021 par rapport au troisième trimestre de 2020.

De plus amples informations sont fournies dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 octobre 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

COMPARAISON DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2021 ET DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2020

	Neuf premiers mois de 2021	Neuf premiers mois de 2020 ¹	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	388,7 \$	521,1 \$	(132,4) \$	(25,4) %
Coût des biens vendus	207,3	245,3	(38,0)	(15,5) %
Marge brute	181,4	275,8	(94,4)	(34,2) %
Marge brute (%)	46,7 %	52,9 %		
Frais de vente et de distribution ²	277,6	298,2	(20,6)	(6,9) %
Résultat des activités d'exploitation	(96,2)	(22,4)	(73,8)	s. o.
Produits financiers nets (charges financières nettes)	7,8	(10,6)	18,4	s. o.
Perte avant impôt sur le résultat	(88,4)	(33,0)	(55,4)	s. o.
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,7	(7,0)	7,7	s. o.
Perte nette liée aux activités poursuivies	(89,1)	(26,0)	(63,1)	s. o.
Perte liée aux activités abandonnées, après impôt	(72,2)	(9,8)	(62,4)	s. o.
Perte nette	(161,3) \$	(35,8) \$	(125,5) \$	s. o.
BAILA ajusté lié aux activités poursuivies	(5,5) \$	41,6 \$	(47,1) \$	s. o.
Perte par action				
De base	(3,30) \$	(0,61) \$	(2,69) \$	s. o.
Dilué	(3,30)	(0,61)	(2,69)	s. o.
Perte par action, activités poursuivies				
De base	(1,82) \$	(0,44) \$	(1,38) \$	s. o.
Dilué	(1,82)	(0,44)	(1,38)	s. o.

1 Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées.

2 Compte tenu de la dépréciation d'actifs non financiers et de coûts de restructuration de 12,8 millions de dollars et de 27,3 millions de dollars, respectivement, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 (2,4 millions de dollars et néant, respectivement, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020).

Ventes

Les ventes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021 ont diminué de 132,4 millions de dollars, ou 25,4 %, pour s'établir à 388,7 millions de dollars, principalement en raison de l'incidence de la fermeture temporaire des magasins, de la réduction nette globale du nombre de magasins (35 magasins en moins), de la réouverture graduelle des magasins (voir la section intitulée « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture »), ainsi que des tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux prépandémie aux deuxième et troisième trimestres de 2021, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des ventes en ligne.

Marge brute

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a diminué de 94,4 millions de dollars, ou 34,2 %, pour s'établir à 181,4 millions de dollars, comparativement à 275,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 52,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 à 46,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Cette baisse de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable au fait que la marchandise de printemps et d'été s'est vendue selon une plus importante démarque qu'à l'habitude en raison des changements rapides des préférences et habitudes des consommateurs à la suite de la transition vers le télétravail pendant la pandémie, à une rotation de l'inventaire plus faible à la suite de la fermeture temporaire des magasins durant une partie des neuf premiers mois de l'exercice 2021 ainsi qu'aux tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux observés avant la pandémie, le tout conjugué à l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 a diminué de 20,6 millions de dollars, ou 6,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tandis que les ventes ont diminué de 25,4 %, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution des charges d'exploitation des magasins et de la charge salariale liée au siège social par suite des mesures prises par la société dans le cadre de son plan de restructuration pour atténuer les conséquences financières de la COVID-19;
- le soutien de 26,3 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- la diminution de 23,1 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles essentiellement attribuable à la diminution du nombre de magasins et des baux connexes, à la réduction des investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles depuis l'apparition de la pandémie, et à l'incidence connexe de l'augmentation de la dépréciation d'actifs non financiers (voir ci-dessous); facteurs contrebalancés par
- les coûts de restructuration de 27,3 millions de dollars engagés dans le cadre de la restructuration de la société, essentiellement en raison de provisions au titre de contrats de location résiliés, d'indemnités de cessation d'emploi, de pénalités d'annulation de stocks, des crédits de taxe sur les intrants comptabilisés d'avance réclamés par la société à l'égard de factures impayées attribuées à la liste des crédateurs et d'honoraires;
- l'augmentation de 10,4 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers qui se rapporte surtout à la rentabilité moindre attendue de certains magasins de détail individuels;
- la hausse de 11,4 millions de dollars des coûts de transport découlant de l'accroissement des ventes en ligne.

Produits financiers nets (charges financières nettes)

Les produits financiers nets se sont élevés à 7,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, comparativement à des charges financières nettes de 10,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. Cette variation est essentiellement attribuable aux facteurs qui suivent :

- un profit de change de 11,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, contre une perte de 0,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, attribuable en grande partie à un profit de 9,7 millions de dollars réalisé à l'échéance et à la cession de contrats de change à terme qui ont cessé d'être désignés comme des couvertures de flux de trésorerie et à l'incidence du cours de change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains;
- comme tous les titres négociables ont été vendus au cours de l'exercice 2020, il n'y a pas eu de produits ni de charges liés à la variation de la juste valeur au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, tandis qu'une diminution nette de 8,3 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables avait été inscrite au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020;
- les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont diminué de 0,2 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2020, en raison essentiellement de la résiliation de contrats de location de la société dans le cadre des procédures en vertu de la LACC;
- les produits de dividendes ont diminué de 1,4 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, car la société ne détenait plus de titres négociables, et les produits d'intérêts ont diminué de 0,9 million de dollars en raison des soldes de trésorerie moins élevés détenus au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Impôt sur le résultat

Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la charge d'impôt sur le résultat pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 reflète le fait que la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation reportées prospectivement. La charge d'impôt se compose principalement de l'impôt différé lié au reclassement du profit latent cumulatif sur les contrats à terme dans le bénéfice net à partir de la charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global et du montant d'impôt estimatif lié à une filiale à l'étranger.

Perte nette liée aux activités poursuivies

La perte nette liée aux activités poursuivies des neuf premiers mois de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 89,1 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 1,82 \$), comparativement à 26,0 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,44 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. L'augmentation de 63,1 millions de dollars de la perte nette liée aux activités poursuivies est principalement attribuable à la diminution du bénéfice brut, aux coûts de restructuration et à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes et une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est mentionné précédemment.

BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies correspond à une perte de 5,5 millions de dollars, comparativement à un bénéfice de 41,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. La diminution de 47,1 millions de dollars est principalement imputable au recul de 94,4 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 35,1 millions de dollars et l'augmentation de 12,2 millions de dollars du profit de change, comme il est mentionné précédemment.

Perte nette liée aux activités abandonnées

Comme il est indiqué à la section intitulée « Activités abandonnées », la société, dans le cadre de son plan de restructuration, a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle.

L'information financière présentée dans les activités abandonnées est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination de la perte nette liée aux activités abandonnées.

La perte nette liée aux activités abandonnées des neuf premiers mois de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 72,2 millions de dollars, comparativement à une perte nette liée aux activités abandonnées de 9,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. L'accroissement de 62,4 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable aux coûts de restructuration de 51,7 millions de dollars et à la hausse de 21,1 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers comptabilisés par suite de la décision de la société de fermer des bannières et à une diminution de la marge brute par suite de la liquidation de la marchandise à la fermeture des magasins de ces bannières, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la réduction des charges d'exploitation en raison de la fermeture temporaire des magasins et des mesures prises par la société pour réduire les coûts. De plus, aucune charge de dépréciation du goodwill n'a été comptabilisée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, alors qu'une dépréciation du goodwill de 11,8 millions de dollars pour la bannière Addition Elle a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020.

De plus amples informations sont fournies dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 octobre 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En raison de la saisonnalité et de la période des Fêtes, de même que de l'incidence de la COVID-19, les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice qui sera clos le 30 janvier 2021, toute référence à « 2020 » correspond à l'exercice clos le 1^{er} février 2020 et toute référence à « 2019 » correspond à l'exercice clos le 2 février 2019.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2021 ¹	2020 ^{1,5}	2021 ^{1,5}	2020 ^{1,5}	2021 ^{1,5}	2020 ^{1,5}	2020 ^{1,5}	2019 ⁵
Ventes	163,4 \$	183,6 \$	144,0 \$	188,2 \$	81,3 \$	149,3 \$	184,4 \$	181,2 \$
Perte nette liée aux activités poursuivies	(14,9)	(9,4)	(27,4)	(2,4)	(46,7)	(14,2)	(38,6)	(10,3)
Bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt	0,4	(13,7)	(44,6)	2,3	(28,0)	1,6	(13,1)	1,4
Perte nette	(14,5) ²	(23,1)	(72,0) ³	(0,1)	(74,7) ⁴	(12,6)	(51,7)	(8,9)
Perte par action								
De base	(0,30) ² \$	(0,47) \$	(1,47) ³ \$	(0,00) \$	(1,53) ⁴ \$	(0,20) \$	(1,06) \$	(0,14) \$
Dilué(e)	(0,30) ²	(0,47)	(1,47) ³	(0,00)	(1,53) ⁴	(0,20)	(1,06)	(0,14)
Perte par action, activités poursuivies								
De base	(0,31) \$	(0,19) \$	(0,56) \$	(0,04) \$	(0,95) \$	(0,22) \$	(0,79) \$	(0,16) \$
Dilué(e)	(0,31)	(0,19)	(0,56)	(0,04)	(0,95)	(0,22)	(0,79)	(0,16)

- 1 Compte tenu de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16, selon l'approche rétrospective modifiée, à compter du 3 février 2019 (exercice 2020).
- 2 Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation des actifs non financiers de 5,2 millions de dollars, et des coûts de restructuration de 4,8 millions de dollars, atténués par une subvention salariale de 6,8 millions de dollars.
- 3 Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 9,0 millions de dollars et de coûts de restructuration de 74,2 millions de dollars, en partie contrebalancés par une subvention salariale de 14,8 millions de dollars.
- 4 Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 20,6 millions de dollars et d'une provision pour évaluation des stocks supplémentaire de 18,3 millions de dollars, en partie contrebalancée par un profit de change latent net de 11,6 millions de dollars lié au reclassement des contrats de change et une subvention salariale de 6,6 millions de dollars.
- 5 Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies des résultats des activités abandonnées.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 31 octobre 2020 et au 1^{er} février 2020 :

	31 octobre 2020	1 ^{er} février 2020	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82,7 \$	89,4 \$	(6,7) \$	(7,5) %
Clients et autres débiteurs	6,0	6,3	(0,3)	(4,8) %
Stocks	111,9	147,4	(35,5)	(24,1) %
Actif financier dérivé net	–	0,8	(0,8)	(100,0) %
Charges payées d'avance	30,1	9,4	20,7	s. o.
Immobilisations corporelles et incorporelles	82,4	108,4	(26,0)	(24,0) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	121,4	198,1	(76,7)	(38,7) %
Fournisseurs et autres créditeurs	45,7	109,7	(64,0)	(58,3) %
Produits différés	10,0	15,0	(5,0)	(33,3) %
Impôt sur le résultat à payer	2,4	3,2	(0,8)	(25,0) %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	137,7	213,9	(76,2)	(35,6) %
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	203,3	–	203,3	s. o.
Passif au titre des retraites	3,6	24,2	(20,6)	(85,1) %

L'écart entre les chiffres présentés au 31 octobre 2020 et au 1^{er} février 2020 s'explique essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 6,7 millions de dollars en raison de la réduction des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, cette diminution étant essentiellement attribuable à l'incidence de la fermeture temporaire des magasins et de leur réouverture graduelle en raison de la COVID-19, partiellement contrebalancée par le contrôle des charges et le report des paiements aux fournisseurs pendant que la société est sous la protection de la LACC, le soutien reçu dans le cadre du programme de la SSUC, le maintien de la suspension du versement de dividendes et la réduction des investissements consacrés aux immobilisations corporelles au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021;
- Les clients et autres débiteurs sont demeurés stables par rapport au 1^{er} février 2020 et tiennent compte des subventions salariales fédérales de 2,0 millions de dollars reçues après le 31 octobre 2020, partiellement contrebalancées par la diminution des créances sur cartes de crédit et de la baisse des comptes clients liés aux ventes en gros.
- Les stocks ont diminué, ce qui s'explique en partie par le plan de restructuration de la société visant à optimiser sa présence sur le marché de la vente au détail grâce à la réduction du nombre de ses magasins, par la fermeture des bannières Addition Elle et Thyme Maternité et en raison d'un accroissement des réserves de stocks requis selon l'estimation de la valeur des ventes de stocks fondée sur la demande et les tendances des ventes après le troisième trimestre de l'exercice 2021;
- Il n'y avait pas d'actif financier dérivé net à la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2021, ce qui s'explique par la décision de la société de suspendre temporairement son programme de couverture en raison des incertitudes liées aux engagements d'achats de stocks;
- Les charges payées d'avance ont augmenté de 20,7 millions de dollars, en raison principalement du versement d'acomptes et des prépaiements exigés par les fournisseurs pendant que la société est sous la protection de la LACC;

- En raison de la réduction considérable des ventes découlant de la pandémie de COVID-19, la société a annulé ou reporté des dépenses d'investissement en immobilisations. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, une somme de 4,8 millions de dollars a été investie principalement dans les rénovations de magasins. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 12,8 millions de dollars et une dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles de 18,3 millions de dollars ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 (23,4 millions de dollars et 2,1 millions de dollars respectivement pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020);
- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont diminué de 76,7 millions de dollars, dont une tranche de 34,9 millions de dollars est attribuable à la résiliation par la société de contrats de location dans le cadre des procédures en vertu de la LACC. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 9,2 millions de dollars par suite des entrées de contrats de location au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 34,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 (51,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020) et des charges de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation de 16,5 millions de dollars ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 (1,1 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020). L'augmentation de la dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation est attribuable à la rentabilité moindre attendue de certains magasins de détail individuels et aux incertitudes économiques découlant de la pandémie de COVID-19;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 64,0 millions de dollars en raison surtout du reclassement d'obligations générales préalables à la demande aux termes du processus découlant de la LACC dans les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction, atténué par une hausse attribuable au calendrier des paiements. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2021;
- Les produits différés ont diminué en raison surtout du calendrier d'encaissement des cartes-cadeaux, en partie contrebalancé par une augmentation en raison du moment de l'octroi des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés;
- L'impôt sur le résultat à payer a diminué en raison surtout d'un paiement versé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, les obligations locatives ont diminué de 76,2 millions de dollars, dont une tranche de 37,9 millions de dollars est attribuable à la résiliation par la société de contrats de location dans le cadre des procédures en vertu de la LACC et un montant de 9,7 millions de dollars a été reclassé dans les obligations pouvant faire l'objet d'une transaction. De plus, au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 6,6 millions de dollars et des charges d'intérêts de 4,8 millions de dollars, facteurs en partie neutralisés par les paiements de loyers de 40,0 millions de dollars.

- Les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction se composent essentiellement de montants dus à des créanciers (y compris les propriétaires), à d'anciens employés et aux bénéficiaires du régime complémentaire de retraite offert à certains cadres dirigeants (le « RCRCD ») de la société. Ces montants seront établis en fonction des dispositions de la LACC et devraient être réglés dans le cadre d'un futur plan d'arrangement qui sera approuvé par le contrôleur et la Cour. Les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction correspondent à la meilleure estimation de la société des obligations qui seront ultimement visés par le plan d'arrangement et de transaction avec ses créanciers. Se reporter aux notes 2 f) iii) et 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.
- Le passif au titre des retraites a diminué de 20,6 millions de dollars, la partie du passif au titre des retraites lié au RCRCD (lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé) se rapportant à la période précédant la demande ayant été reclassée dans les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction, comme il est indiqué précédemment.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Outre ces risques, comme il est expliqué à la section intitulée « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture », le 19 mai 2020, la société s'est placée sous la protection de la LACC.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 octobre 2020, la société avait des passifs courants totalisant 300,2 millions de dollars (y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 203,3 millions de dollars) (184,5 millions de dollars au 2 novembre 2019; 189,9 millions de dollars au 1^{er} février 2020) et un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 82,7 millions de dollars (67,3 millions de dollars au 2 novembre 2019; 89,4 millions de dollars au 1^{er} février 2020) et elle n'avait aucune dette à long terme (hormis des obligations locatives). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes portant intérêt, principalement auprès de grandes institutions financières canadiennes.

Le 5 août 2020, avec l'autorisation de la Cour, la société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un financement provisoire garanti, aussi appelé le « prêt débiteur-exploitant », qui consiste en une facilité de crédit renouvelable d'un montant maximal de 60,0 millions de dollars, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 5,0 millions de dollars. Le prêt débiteur-exploitant porte intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 5,0 % par année sur le principal restant dû du prêt débiteur-exploitant. À la date des présentes, outre l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 0,2 million de dollars, la société n'a pas eu recours au prêt débiteur-exploitant. La société a pris d'autres mesures pour préserver ses liquidités autant que possible, notamment la compression des effectifs par des mises à pied, la réduction des dépenses discrétionnaires et les reports de dépenses d'investissement, comme il est expliqué précédemment. Dans le but de préserver les liquidités, le conseil d'administration de la société a maintenu la suspension du dividende trimestriel.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, la société a investi 4,8 millions de dollars dans les rénovations de magasins. Étant donné l'incertitude économique actuelle, la société a annulé ou reporté ses dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice 2021. La société s'attend à investir environ 5,5 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement pour l'exercice 2021.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020, à l'exception de ce qui est décrit aux présentes. Comme il est mentionné précédemment, le 19 mai 2020, la société a obtenu la protection en vertu de la LACC, ce qui lui permet de mettre en œuvre son plan de restructuration. Sous la supervision du contrôleur nommé par la cour, le règlement des passifs existants en date du 19 mai 2020 sera déterminé dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure. Dans le cadre de la procédure en vertu de la LACC, la société a la capacité de résilier des contrats auxquels elle est partie, sous réserve des dispositions de la LACC. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, la société a émis des avis de résiliation de baux commerciaux visant certains magasins moins performants.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 17 décembre 2020, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 1 357 000 et leur prix d'exercice moyen était de 8,84 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société a envisagé diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. La réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains et couverts par des contrats à terme en cours n'était plus considérée comme étant probable en raison de l'effort de la société visant à réduire les achats de stocks à l'avenir dans le contexte de l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. En conséquence, la société avait initialement reclassé le profit latent cumulatif sur ces contrats à terme dans le bénéfice net à partir des autres éléments du résultat global. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, ces contrats à terme d'une valeur nominale de 15,0 millions de dollars américains sont arrivés à échéance et la société a cédé tous les autres contrats à terme en cours d'une valeur nominale de 115,0 millions de dollars américains, ce qui a donné lieu à un profit de change réalisé de 9,7 millions de dollars comptabilisé pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

La société a temporairement suspendu son programme de couverture en raison des incertitudes liées aux engagements d'achats de stocks découlant de la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration.

Il n'y avait aucun contrat de change en cours pour la période close le 31 octobre 2020. Pour les périodes closes le 2 novembre 2019 et le 1^{er} février 2020, les contrats de change en cours se détaillaient comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
2 novembre 2019	1,319 \$	165,0 \$	0,2 \$	(1,0) \$	(0,8) \$
1 ^{er} février 2020	1,318 \$	175,0 \$	1,1 \$	(0,3) \$	0,8 \$

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieur d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduisait ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes banques à charte canadiennes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude liée aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée, sauf pour ce qui est présenté à la note 2 f) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 octobre 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Une nouvelle modification des normes et interprétations intitulée *Allègements de loyer liés à la COVID-19 (modification de l'IFRS 16)*, dont l'adoption anticipée est permise, n'a pas été appliquée aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

De plus amples informations sur cette modification sont fournies à la note 3 a) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 octobre 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.